

## INVITATION

### **Le FPETT développe une offre de services autour de trois piliers : les salariés intérimaires et demandeurs d'emploi, les agences d'emploi et les partenaires**

Paris, le 22 mai 2025 – Opérateur paritaire et opérationnel de la branche du travail temporaire, le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT) conçoit, développe et déploie trois offres de services ciblées afin de répondre aux besoins spécifiques de chacune de ses parties prenantes. PHARE s'adresse aux salariés intérimaires et aux demandeurs d'emploi, HISSÉO, aux agences d'emploi et ÉCHO, aux partenaires.

Depuis sa création en 1996, le FPETT soutient l'action de la branche du travail temporaire pour sécuriser les parcours professionnels. Il gère la contribution conventionnelle versée par les agences d'emploi et finance les actions d'accompagnement et de formation qu'elles mettent en œuvre. Pour apporter des réponses opérationnelles au plus près des besoins des territoires de France métropolitaine et ultramarine, il conçoit et met en œuvre des initiatives et des outils innovants pour favoriser le développement des compétences, la reconversion et l'accès à l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi. Il travaille en étroite collaboration avec les acteurs de l'emploi et de la formation et avec les autres acteurs de la branche : l'opérateur de compétences AKTO, le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) et l'Observatoire de l'intérim et du recrutement (OIR). Dans un environnement en mutation permanente, les trajectoires professionnelles s'ajustent en continu. Il est donc essentiel de s'adapter pour s'insérer, se réinsérer

et se maintenir dans l'emploi. Dans ce contexte le FPETT a formalisé son offre de services pour la rendre plus visible, plus accessible et plus attractive auprès de ses parties prenantes.

*Dans un environnement en mutation permanente, les trajectoires professionnelles s'ajustent en continu. Il est donc essentiel de s'adapter pour s'insérer, se réinsérer et se maintenir dans l'emploi. Pour faciliter l'accès aux solutions portées par la branche, le FPETT a formalisé son offre de services pour la rendre plus visible, plus accessible et plus attractive auprès de ses parties prenantes. Chacune dispose désormais de son offre de services dédiée.*

**PHARE** donne aux salariés intérimaires et aux demandeurs d'emploi les clés pour aborder de nouveaux horizons professionnels dans les meilleures conditions possibles. Ce service facilite leur accès à l'emploi et les aide à préparer leur évolution ou reconversion. Une orientation, un conseil, des solutions de financement et d'accompagnement en assurant le lien avec les entreprises et les partenaires, c'est l'approche individualisée novatrice déployée par le Pôle Reconversion du FPETT.

**HISSEO** soutient les agences d'emploi dans la réussite de projets emploi-formation, individuels et collectifs. Ce service les accompagne pour construire et sécuriser les itinéraires professionnels de leurs salariés intérimaires, diversifier leurs recrutements, faciliter leurs collaborations avec les acteurs de leur(s) territoire(s) d'implantation et optimiser leurs politiques emploi et formation. Les explorations du FPETT proposent des innovations au service de tous, avec notamment FRÉGATE et T@CT, pour faciliter l'ancrage des compétences transverses, CERTIF TT pour transformer l'expérience en diplôme.

**ÉCHO** propose aux partenaires publics, associatifs et privés, d'amplifier l'impact de leurs politiques emploi formation en développant des actions collaboratives. Ce service leur permet de s'appuyer sur les solutions spécifiques de la branche du travail temporaire, tournées en particulier vers les publics éloignés de l'emploi. ÉCHO met également à leur disposition les éléments de veille prospective construits au sein de l'écosystème de la branche, tels que les études de l'Observatoire de l'intérim et du recrutement (OIR) ; ÉCHO ce sont aussi des ressources pour partager des actions dans les territoires.

Au travers de ces trois offres, le FPETT renforce son engagement pour aider chaque salarié intérimaire et chaque demandeur d'emploi à trouver durablement sa place sur le marché du travail.

**Marc-Olivier Jouan, Directeur du FPETT** : « *Nous finançons près de 200 000 formations mises en place par les agences d'emploi pour les salariés intérimaires chaque année, notamment dans le cadre des dispositifs spécifiques de branche (CIPI, CDPI). Ces 3 dernières années nous avons constitué une équipe, développé des interventions originales pour répondre aux évolutions des besoins des publics et des entreprises, nous avons proposé des outils et des ressources à disposition sur notre site web. Aujourd'hui nous renforçons la visibilité de notre offre de services pour répondre à des attentes exprimées par les salariés, les entreprises et les partenaires. Hisseo, Phare et Echo, c'est une cartographie pour mieux nous mobiliser et pour contribuer à faire connaître l'action de la branche sur la sécurisation des parcours professionnels.* »

Découvrez l'offre de services en vidéo :

- [Hisseo, conçue pour les agences d'emploi](#)
- [Echo, développée pour nos partenaires](#)
- [Phare, dédiée aux salariés intérimaires et demandeurs d'emplois](#)

Ou bien via notre plaquette à télécharger [ici](#).

## CONTACT PRESSE

**Justine ICARD**  
+33 (0)7 89 08 02 59  
[Justine.icard@fpett.fr](mailto:Justine.icard@fpett.fr)

## A PROPOS DU FPETT

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires. Il conçoit et met en œuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs. Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

Plus d'informations sur [www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)